



# REPUBLIQUE FRANÇAISE

*Nouvelle-Calédonie*

Subdivision Administrative Sud

## COMMUNE DE BOURAIL

COMMUNIQUE DE PRESSE n°2242/ 168 /2020

### LES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE BOURAIL

La commune de Bourail a décidé de modifier les modalités d'accueil du public et ses locaux seront fermés au public ainsi que l'ensemble de ses antennes.

A compter du lundi 23 mars la mairie de Bourail assurera un service restreint et ceci jusqu'à nouvel ordre :

- Une permanence téléphonique sera assurée au 44.11.16 et sera effective aux heures habituelles (7h30-11h30 à 12h00-16h00)
- Un point de dépôt du courrier et documents sera installé à l'entrée de la mairie (coté poste) avec collecte régulière.
- Les services de l'Etat civil pour les naissances et décès se fera uniquement sur rendez-vous téléphonique. Plus aucun passeport et carte d'identité ne sera délivré.

La cellule de crise COVID-19 de la commune sera actionnée chaque jour ouvrable de 10h00 à 12h00 et sera joignable au 78.05.33 ou au 76.31.20.

Les forces de sécurité de la commune reste en activité et joignable pour les pompiers sur le numéro 18 et pour la police municipale au 44.24.17

Afin d'assurer une continuité pédagogique, la commune diligente une navette pour les élèves excentrés qui passera dans les établissements scolaires primaires et collèges (public/privé) pour récupérer les supports pédagogiques créée par les enseignants. Ces documents seront déposés dans les maisons communes de Azareu, Pothé, Ny, Bouirou, Gouaro, Oua Oué, Table Unio ainsi qu'à l'école de Nessadiou. Les parents sont invités à récupérer le dossier nominatif de leur enfant à compter du mardi 24 mars 2020. Cela se fera de la même façon le lundi 30/03 avec récupération des devoirs de la semaine précédente.

Vous pouvez suivre en direct l'actualité du COVID-19, sur le site internet du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et la liste des établissements et activités concernés par la fermeture annoncée par le Président du Gouvernement lors de son allocution du 19 mars 2020.

Fait à BOURAIL, le 20 mars 2020

Le Maire,

Patrick ROBELIN



#### Diffusion :

La 1<sup>ère</sup> : samedi 21 mars 2020 à midi

RRB : samedi 21 mars 2020 à midi

Radio Djiido : samedi 21 mars 2020 à midi

Les Nouvelles Calédoniennes : **lundi 23 mars 2020**